

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Bourges, le 10 mars 2017

## **FORUM « ENGAGEMENT CITOYEN ET SERVICE CIVIQUE » JEUNES 16-25 ANS LE MARDI 14 MARS 2017 À SAINT-AMAND-MONTROND**

La direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations avec les missions locales et la Ligue de l'enseignement du Cher organisent des forums sur l'engagement citoyen des jeunes et plus particulièrement le service civique.

Trois forums seront organisés au mois de mars 2017 dans les quartiers prioritaires du Cher. Le premier a eu lieu le 3 mars dernier à Bourges et a accueilli de nombreux jeunes du val d'Auron.

**Le second forum aura lieu le mardi 14 mars 2017 de 14h30 à 18h00 au Foyer de Jeunes Travailleurs, 36 route de la Brasserie à Saint-Amand-Montrond.**

Les objectifs de ces forums sont de :

- présenter les différentes formes d'engagement civique et en particulier valoriser le service civique,
- permettre un moment d'échange et de mise en contact entre jeunes et structures,
- sensibiliser la jeunesse à l'engagement citoyen,
- réunir tous les publics acteurs de cet engagement citoyen.

Charley HOLLE et Roger DESCHAMPS, jeunes en service civique à la DDCSPP sur l'engagement citoyen, ont participé à l'organisation de ces manifestations.

Les jeunes auront la possibilité lors du forum du 14 mars 2017 :

- de bénéficier d'une présentation du service civique,
- de consulter les missions disponibles dans le Cher,
- d'envisager d'autres formes d'engagement citoyen comme le bénévolat ou le service volontaire européen.

Pour plus de renseignements sur le service civique : <http://www.service-civique.gouv.fr> ou à la DDCSPP contacter Élodie Cadoret : 02 36 78 37 59 et sur les forums : 02.36.78.37.05

Lors des forums, les représentants de la presse pourront rencontrer des jeunes qui s'investissent déjà dans une mission d'intérêt général.

Le troisième forum aura lieu le jeudi 23 mars de 14h30 à 18h00 à Vierzon au sein de la salle de conférence du lycée Edouard Vaillant.

La Préfète du Cher

### Contacts presse :

Bureau de la communication interministérielle : 02 48 67 34 36 - [pref-communication@cher.gouv.fr](mailto:pref-communication@cher.gouv.fr)

Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - CS 60022 - 18020 BOURGES Cedex

Tél : 02 48 67 18 18 - Fax : 02 48 67 34 44 - [www.cher.gouv.fr](http://www.cher.gouv.fr)



@Prefet18



Préfet du Cher